



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXII (1897)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLAGE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1897

DEUXIÈME NOTE

SUR

L'HERBIER DU R. P. MONTROUZIER

Le genre **Entrecasteauxia** MONTR.

PAR

Le D^r G. BEAUVISAGE

Il y a déjà plus de quatre ans (c'était le 4 juillet 1893) que je vous ai entretenu pour la première fois de l'herbier de plantes néo-calédoniennes du R. P. Montrouzier, que j'avais trouvé dans les collections léguées à la Faculté de médecine de Lyon par notre regretté confrère, le D^r Perroud.

Je vous ai communiqué alors le résultat de mes premières recherches sur les plantes intéressantes qu'il contient et j'ai établi, contrairement à Bentham et Hooker, que trois genres de Montrouzier, *Delpetchia*, *Douarrea*, et *Pogonanthus*, avaient été fort justement classés par lui dans la famille des Rubiacées, où j'ai pu préciser exactement la place que devaient occuper les deux premiers. (*Annales*, t. XIX, Notes et Mémoires, pages 15-28.)

Depuis cette époque, je n'ai pas perdu de vue le vaste sujet d'études que m'offrait la précieuse collection du R. P. Montrouzier, mais je n'ai pu m'y adonner que par intermittences, d'abord en raison de mes autres occupations, puis en raison même de la nature du travail, que je ne pouvais plus continuer utilement à Lyon.

J'ai eu tout d'abord la bonne fortune d'obtenir communication d'un deuxième herbier du R. P. Montrouzier, appartenant

à la Faculté des sciences de Montpellier. Cet herbier, plus considérable que celui de Lyon, contient un grand nombre de plantes d'Australie, de Tahiti, de la Réunion, de Madagascar ou des Indes, mais aussi une certaine quantité d'espèces de la Nouvelle-Calédonie, dont certaines sont venues, par la nature de leurs échantillons ou par le libellé de leurs étiquettes, augmenter notablement le champ de mes recherches, tout en complétant les indications que je possédais déjà.

Quand j'eus classé ces deux herbiers en désordre, que j'en eus numéroté tous les échantillons (un millier environ), et dressé les catalogues, autant que je pouvais le faire en présence d'un grand nombre de spécimens sans étiquettes, quand je les eus comparés l'un à l'autre, ce qui me permit quelques déterminations nouvelles, je dus m'arrêter, ne pouvant plus continuer à travailler ici, où les bibliothèques et les collections surtout ne pouvaient me fournir les références indispensables.

Je dus songer à me rendre à Paris pour y consulter les collections du Muséum que je savais être très riches en plantes de la Nouvelle-Calédonie; encouragé par une subvention de la Société des Amis de l'Université lyonnaise, j'allai passer un mois au Muséum de Paris pendant les vacances de 1896. Je me figurais que ce délai serait suffisant pour déterminer toutes mes plantes d'après des spécimens authentiques, des échantillons bien nets et surtout faciles à trouver.

Sans entrer dans le détail de toutes les difficultés que j'ai rencontrées, je me bornerai à dire que cette année j'ai encore passé deux mois à Paris, et que j'ai à peine fait aujourd'hui la moitié de la besogne.

Je ne suis donc pas encore en mesure de présenter un travail d'ensemble sur les herbiers de Montrouzier.

Mais en attendant, je prendrai la liberté de vous communiquer de temps en temps quelques notes sur une ou plusieurs des espèces que j'ai le plus efficacement étudiées.

En voici une aujourd'hui sur le genre *Entrecaesteauxia* :

Entrecaesteauxia MONTROUZIER

L'histoire du g. *Entrecaesteauxia* MONTR. et de l'espèce pour laquelle il a été créé, *E. elliptica* MONTR. n'est pas sans pré-

senter quelque intérêt. Voici en quels termes l'auteur a institué ce genre et cette espèce :

« *Entrecasteauxia* (МИИ) *Myoporaceæ* (R. BROWN).
Montrouzier (Mém. Acad. Lyon, X. 1860, 244.)

« Calix 5 dentatus, fructifer auctus. Corolla infundibuliformis, 5 loba. Stam. 4, didynama. Drupa bilocularis, loculis polyspermis. Inflorescentia terminalis et axillaris. Cætera ut in *Myoporis*.

« Ce genre, très voisin des *Myoporum*, s'en distingue par le calice denté seulement et non 5-fide, par les étamines très sensiblement didynames, par les graines nombreuses renfermées dans chaque loge de la drupe, enfin par l'inflorescence terminale. Je le dédie à la mémoire de d'Entrecasteaux, dont le nom est attaché au rescif près duquel se trouve l'île Art et qu'il découvrit en allant à la recherche de La Peyrouse.

« *Entrecasteauxia elliptica* (МИИ). Frutex ramis teretibus, ramulis junioribus subtriquetris, glabris. Folia lanceolata, elliptica, integra, apice obtusa, vix petiolata, alterna, 3 4 pollic. longa, 10 lin. lata. Pedunculi terminales, corymbosi, foliis longiores, bracteati. Flores albi. Corollæ triplo calic. longiores. Stam. inclusa. Stylus apice subbilobus. Drupa magnitudine *Pisi* minoris. Semina 6-10, reniformia. Flores in novembri. In sylvis Art.

« Cet arbrisseau, très élégant, fort droit, à rameaux dressés, s'élève de 8 à 10 pieds. »

Bentham et Hooker dans leur *Genera plantarum* (II, 1124) refusent d'admettre ce genre dans les Myoporinées pour les motifs suivants :

« ENTRECASTEAUXIA.... genus imperfectè descriptum, ob drupæ loculos polyspermos et inflorescentiam terminalem e Myoporineis excludendum, sed affinitates veræ e caractere manco non educendæ. »

Prudemment Bentham et Hooker ne croyaient pas pouvoir, vu la brièveté de la diagnose de Montrouzier, assigner une place certaine à ce genre.

C. B. Clarke intervint bientôt et n'hésita point. Il étudiait alors les Cyrtandrées ; voyant qu'il y avait là une espèce critique, qu'on ne savait où classer et qui était évidemment une gamopétale supérovariée plus ou moins irrégulière, il se dit : « Cela doit être une Cyrtandrée ! » Et sans aller plus loin dans son argumentation, ni dans son étude, il la colloqua au hasard dans un des genres de cette famille, le g. *Coronanthera*. Dans

sa monographie des *Cyrtandree* (in *Monographiæ Phanerogamarum*, Prodrumi nunc continuatio nunc revisio, t. V. 1883, p. 171) il ajoute à la diagnose de ce genre la mention suivante :

« Cf. *Entrecasteauxiam* Montr. Mém. Acad. Lyon X 1860, p. 244, genus a Montrousier inter Myoporaceas locatum. Cum *Coronanthera* ex descr. quoad cætera congruit; differt autem « seminibus drupæ 6-10 reniformibus. Egomet hujus generis exemplum authenticum videre nequivi. »

Donc, même d'après lui, il n'y a pas identité parfaite; il a constaté une différence. S'il avait mieux relu la diagnose de Montrouzier, il aurait pu en trouver davantage, ainsi qu'on va le voir par le parallèle suivant :

ENTRECASTEAUXIA.

Calyx 5-dentatus.
— fructifer auctus.
Corolla infundibuliformis.
— 5-loba.
Stamina inclusa.
Drupa.
— bilocularis.
Semina 6-10 reniformia.
Inflorescentia terminalis et axillaris-
Pedunculi terminales, corymbosi.
Folia alterna.

CORONANTHERA.

Calyx alte 5-fidus.
— persistens in fructu immutatus.
Corolla ovoidea aut tubulosa.
Limbus 2-labiatus.
Stamina exserta.
Capsula.
Ovarium 1-loculare.
Semina ellipsoidea subtrigona.
Cymæ axillares.
Folia opposita.

On peut conclure de cette comparaison que c'est, comme l'on dit, tout à fait la même chose, excepté que c'est tout le contraire! Inutile d'insister davantage sur l'inconcevable étourderie de l'auteur anglais, dont l'assertion erronée se trouve malheureusement reproduite et répandue partout par l'*Index generum* de Th. Durand.

Voilà où en était la question, quand j'ai entrepris de résoudre ce problème par l'étude d'un tout petit échantillon authentique de l'herbier Montrouzier, étiqueté de sa main : *Entrecasteauxia* (MHI) *elliptica* (MHI); c'est une sommité portant quelques feuilles, bractées et fruits, mais pas de fleurs.

J'examinai un de ces fruits et je vis que c'était, non pas une drupe, mais une baie globuleuse ne dépassant guère quatre millimètres de diamètre, assise sur un calyce étalé cupuliforme, à contour pentagonal c'est-à-dire présentant cinq angles méritant à peine le nom de dents.

De cette baie je fis sortir trois graines oblongues réniformes à tégument brun, fovéolé, crustacé, ressemblant singulièrement à des graines de Solanacées, à celles de Jusquiame, par exemple, sauf la couleur plus claire de ces dernières.

Rapprochant ce caractère de la didynamie de l'androcée, et de la ressemblance trompeuse de la plante avec un *Myoporum*, j'en conclus que c'était probablement le *Duboisia myoporoides* R. BROWN.

L'inspection d'une figure, et plus tard la comparaison avec les spécimens du Muséum de Paris, changèrent bientôt cette présomption en certitude.

Le P. Montrouzier, dira-t-on, aurait bien dû la reconnaître ! Cela est facile à dire ; mais il faut songer aux faibles ressources qu'il avait pour l'aider dans ses travaux, quelques livres seulement, et pas d'herbier de types ! Et en considérant cela, on ne peut s'empêcher de reconnaître, même quand il se trompe, la sagacité et le vrai tempérament de naturaliste de ce missionnaire qui, perdu pour ainsi dire au fond de l'Océanie, loin de nos musées et de nos bibliothèques, loin de tout collaborateur ou conseiller, a su faire tant de bon travail et tant de judicieuses observations.

Dans la circonstance qui nous occupe, il voit pour la première fois une plante et trouve qu'elle ressemble à un *Myoporum* ; cette première impression est juste, puisque cette plante a reçu d'autre part le nom spécifique de *myoporoides* ; il reste sous l'influence de cette première impression, mais ne s'en tient pas là, il observe, il analyse et constate que sa plante diffère en réalité des *Myoporum* par un certain nombre de caractères qu'il note fort exactement, mais qui ne lui paraissent pas suffisants pour la porter dans une autre famille. Cette appréciation n'est-elle pas très excusable, quand on pense qu'il s'agit d'une plante dont les caractères montrent des affinités diverses, à tel point qu'aujourd'hui encore les botanistes ne sont pas d'accord sur sa véritable place, puisque les uns classent les *Duboisia* dans les Solanacées, à cause de leurs baies, de leurs graines réniformes campylotropes et de leur embryon légèrement arqué, les autres dans les Scrofulariacées, à cause de leur corolle irrégulière et de leur androcée didyname.

Montrouzier a bien commis en réalité une erreur, en appelant drupe ce qui est une baie et c'est sans doute cette erreur

de glossologie qui a empêché Bentham et Hooker (je ne parle pas de Clarke !) de soupçonner la vérité. La constatation que j'en ai faite a contribué à me mettre sur la bonne voie, parce que je connaissais théoriquement le genre *Duboisia*, et à me permettre de conclure que le genre *Entrecasteauxia* de Montrouzier ne peut être conservé et que son *E. elliptica* n'est autre que le **Duboisia myoporoides** de Robert Brown.

Le même nom générique *Entrecasteauxia* se retrouve ailleurs dans l'herbier de Montrouzier, écrit de sa main et appliqué à une plante toute différente de la précédente. L'auteur, oubliant sans doute qu'il avait déjà employé ce nom nouveau, s'en est servi, en y joignant l'épithète *australis*, pour désigner une Convolvulacée de l'île Art, que je n'ai pas encore identifiée. Avec cette signification, ce nom manuscrit, non publié, ne peut, jusqu'à présent, prendre rang dans la nomenclature : je crois toutefois devoir mentionner ici ce double emploi, pour le cas où l'auteur aurait distribué, sous ce nom, des spécimens de cette Convolvulacée, afin qu'on ne leur applique pas ce qui se rapporte au *Duboisia myoporoides*.